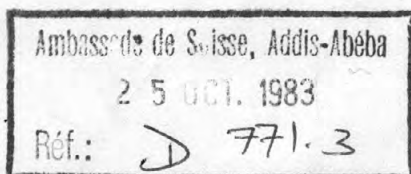




EIDGENÖSSISCHES DEPARTEMENT
FÜR AUSWÄRTIGE ANGELEGENHEITEN
DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES



AMBASSADE DE SUISSE

ADDIS ABEBACO
ofa

Ihr Zeichen
Votre référence

Ihre Nachricht vom
Votre communication du

Unser Zeichen
Notre référence

Datum
Date

t.311 Djibouti-CP/tf

21.10.1983

Gegenstand:

Objet: Conférence des donateurs à Djibouti, 21-23.11.83

Monsieur l'Ambassadeur,

Comme nous en avons convenu lors de votre passage à Berne, il nous paraît opportun que la Suisse marque sa présence lors de la conférence des donateurs que le Gouvernement de Djibouti organise du 21 au 23 novembre 1983. Nous vous avons confirmé par télégramme notre accord à la participation de votre premier collaborateur, M. F. Cousin. Cette mission d'environ une semaine (vu la fréquence réduite des vols entre Addis Abeba et Djibouti) sera à la charge de la DDA.

Vous voudrez bien, dans la forme que vous jugerez adéquate, remercier le Président de la République de Djibouti de la lettre qu'il a adressée le 6 juillet dernier (votre transmission du 26 juillet ad D 771.3-CO) au Président de la Confédération et l'informer de la participation suisse à cette réunion.

Avant-hier, le ministre-conseiller de l'Ambassade de France à Berne est venu, à sa demande, à la DDA nous rendre attentifs à cette conférence et souligner l'intérêt que le Gouvernement français attache à la participation d'autres pays. La France qui a attribué des crédits de l'ordre de FF 350 mio à Djibouti en 1983 et qui a l'intention de poursuivre une coopération de volume semblable au cours des prochaines années, enverra une délégation conduite par le ministre de la coopération, M. Chr. Nucci. Le Canada y sera représenté probablement par son ambassadeur résidant à Addis Abeba.

Notre position à l'égard d'une coopération avec Djibouti peut se résumer ainsi :

- a) notre participation à cette conférence marque plus notre sympathie à l'égard d'un pays qui cherche à jouer un rôle modérateur dans une zone en effervescence et à diversifier ses relations internationales que notre volonté de développer un programme de coopération;

- 2 -

- b) nous concentrons l'essentiel de nos activités de coopération bilatérale sur un nombre réduit de pays et nous regrettons de ne pouvoir inclure Djibouti au nombre de ces pays. Toutefois nous chercherons à faire figurer Djibouti parmi les pays auxquels des bourses sont offertes de temps à autre pour les quelques cours spécialisés collectifs que nous organisons.
- c) cette politique de concentration bilatérale est compensée par nos contributions aux organisations internationales. La Suisse est ainsi un bailleur de fonds important du PNUD et de l'UNICEF par exemple. En outre et surtout, la participation financière suisse à la Banque africaine de développement et au Fonds africain de développement s'élève à plus du double de ce que sont généralement nos contributions à une organisation internationale. Ce faisant, nous voulons justement apporter en faveur des autres pays africains un correctif à notre politique de concentration bilatérale.
- d) la visite du ministre des affaires étrangères de Djibouti à Berne le 16 mai dernier a été l'occasion de rappeler le rôle de ce pays dans l'accueil de réfugiés. Au cours des trois dernières années, notre aide humanitaire est intervenue pour près de SFR. 600'000.--, assistance que nous sommes prêts à poursuivre selon les besoins et nos possibilités financières. La participation du Corps de secours avait été envisagée pour la construction d'une école. Une mission s'est rendue récemment sur place, mais il apparaît que les fonds disponibles pour cette action jugés relativement modestes par les autorités locales, seront plutôt utilisés pour un projet d'alimentation en eau potable ou autres projets similaires (env. SFR. 400 à 500'000.--). Le rapport de mission de M. Strub vous parviendra encore avant la tenue de la conférence.

Nous laissons à M. Cousin le soin de savoir s'il convient qu'il fasse une brève déclaration. Il pourrait reprendre les éléments ci-dessus tout en veillant à ne pas soulever des espoirs de coopération bilatérale qui seraient vains. Nous apprécierons de recevoir un bref rapport de cette réunion.

Veillez croire, Monsieur l'Ambassadeur, à l'assurance de notre considération distinguée.

cc: - Secrétariat du Chef du Départ.
 - Division politique II
 - Secrétariat général (M. Fonjallaz)
 - M. O. Burkhardt, Eig. 28
 - Madame Carugo, Ei 202

COOPERATION AU DEVELOPPEMENT
 ET AIDE HUMANITAIRE

hwehelu
 R. Wilhelm
 (Directeur-suppléant)